

Conseil communal de Lausanne

Initiative : interpellation urgente
Titre : Le Collectif de la Bourdache de nouveau dehors
Initiant-e(-s) : Bonillo Isabelle

Motif de l'urgence : Le Collectif de la Bourdache, sis à Route de Chavannes, a reçu une injonction à libérer les lieux le 31 août. Un avis d'expulsion serait sur le point d'être émis. Plus de 20 personnes se retrouveraient ainsi à la rue sans solution de logement. L'urgence est demandée, car une résolution du Conseil Communal pourrait sursoir à cette situation et proposer une solution alternative pour le relogement de ces personnes...

[texte de l'interpellation]

Personne, dans cet hémicycle, n'ignore que les loyers des logements à Lausanne sont excessifs.

Personne, dans cet hémicycle, n'ignore que cela est dû à la spéculation immobilière. Malgré la politique des subventionnés, cela laisse des personnes sur le carreau du logement.

A l'heure où un jeune commençant à travailler ne sait pas s'il trouvera un CDI, certaines personnes n'osent pas prendre un engagement vis-à-vis d'un appartement lorsqu'ils ne savent pas s'ils gagneront assez pour en assurer le loyer.

Que leur reste-t-il à faire lorsqu'ils ont encore la force de faire quelque chose ?
Se mettre en groupe, trouver un endroit laissé à l'abandon, et squatter.

Ce fut le cas du Collectif de la Bourdache sur les anciens jardins familiaux à Vidy qui doivent laisser la place au projet Métamorphose. Qui devait démarrer en 2013, qui n'a toujours pas démarré en 2023.

Si le projet Métamorphose est bien sûr défendable, on voit bien qu'il met énormément de temps à se faire et laisse des personnes sur le carreau. Si l'on ne favorise pas des projets d'occupation intermédiaire comme l'a pratiqué le Collectif de la Bourdache, des lieux (comme les jardins familiaux de Vidy) sont alors laissés en friche plusieurs années. Ne serait-il dès lors pas possible que, dans le cas de délai important avant travaux, ce type de lieux soient d'office destinés à des logements intermédiaires par la constitution de contrats de confiance ou d'autres solutions permettant le logement collectif ?

Dans tous les cas, le Collectif de la Bourdache s'est battu pour avoir un lieu de vie décent : ils ont amené en tracteur des cabanes de chantier, ont construit une scène et un bar qui permettent d'organiser des concerts, entretiennent les parcelles où ils habitent.

Ne méritent-ils pas, au même titre que n'importe lequel des habitants de cette ville, de pouvoir accéder à un logement en rapport avec leurs moyens ?

Conseil communal de Lausanne

Et, s'ils doivent partir, n'ont-ils pas le droit de le faire dans des délais raisonnables, qui permettent de trouver une autre solution, de ranger leurs affaires, bref de régler 14 ans de vie pour passer à autre chose ?

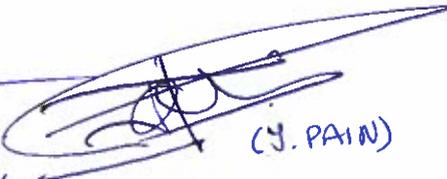
Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

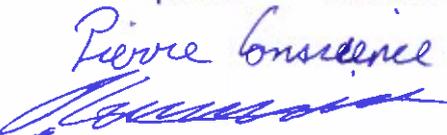
- 1) Nous demandons à la Municipalité où en sont les délais pour le projet « Métamorphose » ainsi que les fouilles archéologiques qui doivent le précéder, s'agissant, en particulier, des parcelles où s'est installé le Collectif de la Bourdache ?
 - 2) Pourquoi la mise en demeure du Collectif de la Bourdache s'est faite si vite : début août (?) pour le 31 août ?
 - 3) La Municipalité envisage-t-elle un délai pour que les 20 personnes qui vivent sur ce lieu puissent déménager honorablement ?
 - 4) La Municipalité envisage-t-elle des solutions de relogement pour les 20 personnes précaires qui vivent sur ce site ? Un autre lieu à l'abandon en attente de travaux ?
 - 5) Quid des Roms et des Contrats de confiance ALJF qui sont aussi concernés par ces travaux ?
 - 6) La Municipalité envisage-t-elle de façon générale des solutions de logements pour personnes dans la précarité d'ici à combien de temps ?
 - 7) Quand la Municipalité envisage-t-elle que sera résolu le problème de logements trop chers à Lausanne avec une adéquation entre l'offre et la demande ?
-

Lausanne, le 12 septembre 2023

Signataire(s) :


HADELE BONILLO


(Y. PAIN)


Pierre Conscience




K. Serr